



Appel à projets PIA

Développement de services publics innovants à l'intention des start-up de la French Tech



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Fiche N° 26

Ouverture 19/06/2017 – **clôture** 15/09/2017 – **sélection**

Pour qui ?	Les start-up de la « French Tech » . Les projets devront nécessairement être présentés par une entité porteuse de projet qui ne pourra être qu'un ministère, seul éligible à un financement direct.
Pourquoi ?	Il vise à soutenir des projets de modernisation des services publics proposant une offre innovante aux start-up.
Pour quels projets ?	Les projets de modernisation de services publics soutenus par le présent appel à projets doivent nécessairement concerner des services destinés aux start-up. les projets pourront être considérés « à destination des start-up » dès lors qu'ils répondent à l'une des situations suivantes : - Le service public concerné accompagne déjà des start-up, avec une offre généraliste (ouverte à toutes les entreprises) et/ou une offre dédiée aux start-up ; - Le service public concerné n'accompagne pas encore de start-up, mais souhaite mettre en place une offre de services, à la fois dédiée et qui répond à une attente forte des start-up ; - Toute autre situation visant à améliorer l'offre à destination des start-up
Quel financement par le PIA ?	Les projets lauréats bénéficieront d'un cofinancement des dépenses éligibles, de l'ordre de 200 k€ par projet et de 50% du coût total des dépenses éligibles suivantes : Achat matériel, Achats de prestations ou sous-traitance directement liés au projet (conseil, design, développement, prestation d'hébergement, etc.)
Quels critères de sélection ?	Les dossiers éligibles seront évalués lors du processus de sélection au travers des critères suivants : <ol style="list-style-type: none">1. Caractère innovant du service visé et compatibilité avec les attentes des start-up2. Capacité de la démarche à essaimer au sein de l'administration et y favoriser une transformation numérique / caractère interministériel3. Qualité de l'équipe projet4. Pragmatisme de la démarche, dont budget
Qui contacter ? Où se renseigner ?	
Opérateur de l'État	Caisse des dépôts : Pour toutes demandes de renseignement sur le présent appel à projets, vous pouvez poser vos questions directement en sélectionnant cet appel à projets sur le site : http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com
SGAR Occitanie	Benoît chabrier, délégué régional au numérique : benoit.chabrier@occitanie.gouv.fr
Documents de référence	Les dossiers sont sur la plateforme de la Caisse des dépôts pour laquelle il convient de s'inscrire ; vous pouvez également demander les documents à : sgar31-territorial@occitanie.gouv.fr